

Avant votre arrivée :

Le jour de votre état des lieux veillez à vous munir des documents suivants, faute de quoi les clés ne vous seront pas remises :

- 0 Preuve de paiement du 1^{er} loyer et des frais de CHF 145.- HT
- 0 Certificat final de garantie de loyer
- 0 Assurance responsabilité civile établie

Matériels mis à disposition :

Lors de votre installation au Campus Facchinetti, les éléments suivants sont mis à votre disposition :

- Cuisine :
 - 0 Plaque de cuisson
 - 0 Micro-ondes
 - 0 Réfrigérateur
 - 0 Armoire de rangement
 - 0 Table
 - 0 Chaises
- Chambre :
 - 0 Armoire murale
 - 0 Lit (sommier + matelas)
 - 0 Bureau
 - 0 Chaise

Il est de votre responsabilité d'apporter vos effets personnels, tels que :

- 0 Oreiller, duvet, protège-matelas et les linges de lits
- 0 Linge de salle de bain
- 0 Ustensiles de cuisines et autres matériels de cuisine
- 0 Produit de nettoyage
- 0 Autres...

Pendant la période de location :

- A votre arrivée, vous devrez mettre en place un rideau de douche neuf à votre charge.
- Veillez à vous fournir et installer un protège-matelas (100 x 200cm). Dans le cas où des taches seraient visibles sur le matelas à votre départ, le remplacement de ce dernier vous sera facturé.
- Les filtres à charbon des hottes de ventilation de cuisine sont remplacés 1x par année par le service de conciergerie.
- Buanderie :
 - 0 L'usage de la buanderie est autorisé de 06 h 00 à 22 h 00, à l'exclusion des dimanches et jours fériés.
 - 0 Les machines doivent être utilisées conformément aux instructions de lavage.
 - 0 Les soutien-gorge munis de baleines doivent être placés dans des filets spéciaux.
 - 0 À chaque utilisation de la buanderie, le locataire doit nettoyer soigneusement les appareils, le bac à produit, les filtres et les éventuels déchets.
 - 0 Pour la recharge des cartes buanderie, merci de bien vouloir glisser une enveloppe contenant votre carte ainsi que le montant que vous souhaitez charger (CHF 10.- / CHF 20.- ou CHF 30.-) et votre numéro de chambre, dans la boîte située à la buanderie. La recharge aura lieu tous les mercredis et elles seront à aller chercher au bureau du concierge durant ses heures de présences notées sur la porte de son bureau en face de l'entrée du bâtiment.
 - 0 Il est interdit de faire sécher votre linge dans l'appartement. Ceci afin d'éviter de l'humidité excessive.
- Salle de révision et fitness ouverts entre 06 h 00 et 22 h 00 du lundi au dimanche. Nous vous prions de bien vouloir respecter les règlements qui y sont affichés.

- Il n'est pas autorisé de jeter des déchets ménagers dans les poubelles situées dans les espaces communs.
- Il n'est pas autorisé de fumer dans les parties communes du bâtiment et du logement.
- Nous vous prions de ne rien entreposer devant les chambres et dans les locaux communs.
- Le courrier est déposé quotidiennement (du lundi au vendredi) dans les casiers comprenant votre numéro de chambre, se trouvant dans le couloir de l'étage de votre appartement. Concernant les colis plus conséquents, nous vous prions de bien vouloir vous adresser au concierge afin qu'il vous le remette en main-propre.
- Internet filaire et Wifi disponibles dans les chambres. Accès
 - o SSID : Facchinetti Campus
 - o Mot de passe : Welcome@FacchinettiCampus10!\$

Contrôle des chambres :

- Un contrôle des chambres est effectué mensuellement. Deux plages horaires par mois vous sont proposées. A savoir :
 - o le dernier mercredi du mois entre 07 h 00 et 08 h 00
 - o le dernier jeudi du mois entre 17 h 00 et 18 h 00

Désormais, au début de chaque mois, le concierge affichera un *QR code* sur le panneau d'affichage à droite de la porte de son bureau pour accéder au formulaire d'inscription en ligne. Un *lien* vous sera également envoyé par courriel chaque début de mois. En cas de problème d'inscription, veuillez-nous en informer.

Si vous ne pouvez pas être présent(e), remettez une clé d'accès à une personne de confiance ou au concierge et inscrivez-vous à la date qui vous convient. Si cette option n'est pas possible, cochez la case « Absent(e) » sur le formulaire pour annuler exceptionnellement le contrôle de votre chambre, mais assurez-vous d'être présent(e) lors des prochains contrôles.

En cas d'absences répétées ou de non-respect des instructions, **une amende de CHF 20.00** sera appliquée, suivie d'une mise en demeure si les absences persistent. Il n'est pas possible de spécifier une heure précise pour le contrôle de votre chambre. Vous devrez être présent(e) durant toute la plage horaire du contrôle. Aucune demande de modification ne sera acceptée.

Cette visite a pour but de contrôler l'état général du logement et des installations. Dans le cas où l'entretien n'est pas correctement effectué, un délai vous sera donné. Passé ce délai, un service de conciergerie interviendra et vous sera facturé.

- Des points de collecte sont disponibles à plusieurs endroits non loin du Campus selon le plan ci-dessous,

